

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : agaillard@mairie-marmande.fr

Réf. courrier : KD/AG : 2022.040

Marmande, le 9 mai 2022

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER GARRIGUES/CARPETE SAMEDI 7 MAI 2022

Lieu : salle réunion du golf

Début de la rencontre : 10h

Fin de la rencontre : 12h

En présence de : Mme VERDIER Françoise, élue référente du quartier, adjointe auprès de M. le Maire en charge des finances, M. CARDOIT Patrick, élu référent du quartier, adjoint auprès de M. le Maire en charge de l'éducation, de la jeunesse et à la vie associative, M. Jules Henri GONZALES, directeur association EnviPlus.

16 habitants

Service Citoyenneté : Alain GAILLARD

Cette deuxième rencontre a principalement été dédiée sur les débats tenus lors de la première rencontre.

A l'issue de ce temps-là, plusieurs thèmes et ou interrogations ont été évoquées :

- Présentation de la micro- plateforme biodéchets
- Présentation du tracé de la rocade
- Présentation projet animation
- Entretien rivière Eaubonne
- Incivilités routières – rue Jean Mermoz
- Transport scolaire / transport Evalys
- Entretien fossé / Moustique tigre

1- Présentation de l'association EnviPlus et de la micro - plateforme Biodéchets

M. GONZALES présente l'association EnviPlus : c'est 35 salariés, 1 conseil d'administration, 4 encadrants techniques, 2 conseillères en insertion et 1 équipe de direction et coordination.

Le directeur de l'association précise sur l'emplacement de cette micro - plateforme, qu'elle se situe à la fois sur le territoire de Marmande et du territoire de Virazeil (projet commun entre Marmande et Virazeil).

Les activités d'EnviPlus sur le territoire :

Espaces verts (aménagement paysager et entretien

- Tontes débroussaillages
- Taille de haies et d'arbustes
- Entretien petits patrimoines
- 12 000 m² d'entretien : La Gravette, les résidences marmandaises

Démantèlement (récupération et valorisation des déchets : palettes, portes, fenêtres)

- Collecte, transport en atelier
- Démantèlement, tri
- Stockage, ré emploi

Triés et démantelés dans l'atelier, les déchets sont valorisés et transformés en ressource. Ils sont renvoyés vers les éco organismes via le SICTOM.

L'association est en attente d'un local au sein de la structure Césame. Cet espace « tiers lieu » permettrait de redonner naissance à certains objets.

De part le traitement de certains objets, une notion devient obligatoire concernant la traçabilité des déchets par EnviPlus.

Biodéchets (tri et revalorisation au travers de micro plateforme (quartier de Garrigues / Carpete)

- Collecte au sein de 2 établissements scolaires H. Herriot et Jean Jaurès, EHPAD Saint Exupéry et traitement des biodéchets. Grâce à leur micro plateforme, ils compostent les restes alimentaires et les valorisent afin qu'ils retournent en terre (sous forme de compost).
- A ce jour, les déchets transformés en compost sont redirigés vers les collecteurs, à savoir les entreprises.
- Le compost est créé tous les 3 mois.
- 3 salariés interviennent sur le site

Les riverains sont inquiets concernant les nuisibles qui pourraient se développer sur le site.

M. GONZALES répond que le site est protégé par une équipe de professionnels.

Un des problèmes majeurs est le niveau important sur les déchets verts.

Pour solutionner ce problème, le service Environnement de VGA prévoit de mettre à disposition auprès des particuliers un composteur de proximité.

Cette action serait un atout certain pour les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer en direction de la déchetterie.

D'ici 2 ans, la structure pourra traiter 2 tonnes de déchets traités = agrément sanitaire.

A cette condition, les particuliers pourront bénéficier du compost.

Avec l'agrément sanitaire, la micro plateforme traitera entre 200 et 400 tonnes de déchets à l'avenir.

En termes de déchets et à titre d'exemple le coût de la tonne est actuellement de 35€, et le coût passera en 2025 à 65€ la tonne. Il faut donc rechercher toutes les pistes d'économie possibles

M. CARDOIT explique le bien-fondé de cette action dans le but de diminuer les déchets à traiter, avec pour conséquence une diminution des taxes sur les ordures ménagères.

NOTRE SERVICE : COLLECTE ET TRAITEMENT DES BIODECHETS

Enviplus conserve sa **dynamique** environnementale et s'empare de la question de la collecte et du **traitement des biodéchets** en Val de Garonne en créant la **première microplateforme de traitement et de revalorisation des déchets** en Lot et Garonne.

Le tri sélectif de vos biodéchets devient **obligatoire**. Fin des déchets alimentaires dans les poubelles noires.

COLLECTE

Nous vous **fournissons des bacs de tri (120L)** et nous définissons ensemble un **horaire de passage**. Notre équipe vient ensuite **collecter** vos biodéchets et vous remet de nouveaux **bacs propres**.

VALORISATION

Vos biodéchets sont transportés vers notre **microplateforme** située à Virazeil. Nous procédons à un **compostage en andain** afin que vos déchets soient revalorisés et retournent en terre. **Bravo, vous participez à l'économie circulaire !**

Vous devrez faire appel à une entreprise qui valorise vos déchets

ET EN + NOS AVANTAGES

- On vous équipe de sacs kraft (si nécessaire)
- Conseils et signalétique de sensibilisation au tri et au gaspillage
- Compteur de votre production de biodéchets

À QUI S'ADRESSE NOTRE SERVICE ?

- Restaurateurs (publics et privés)
- Collectivités
- Agroalimentaire

POURQUOI ENVIPLUS ?

- Acteur innovant du Marmandais depuis +25 ans
- Favorise le développement territorial et l'économie circulaire
- Participe à l'insertion professionnelle

RENSEIGNEMENTS ET DEVIS :

biodechets@enviplus.fr
www.enviplus.fr - 06 12 60 41 71

2- Tracé rocade

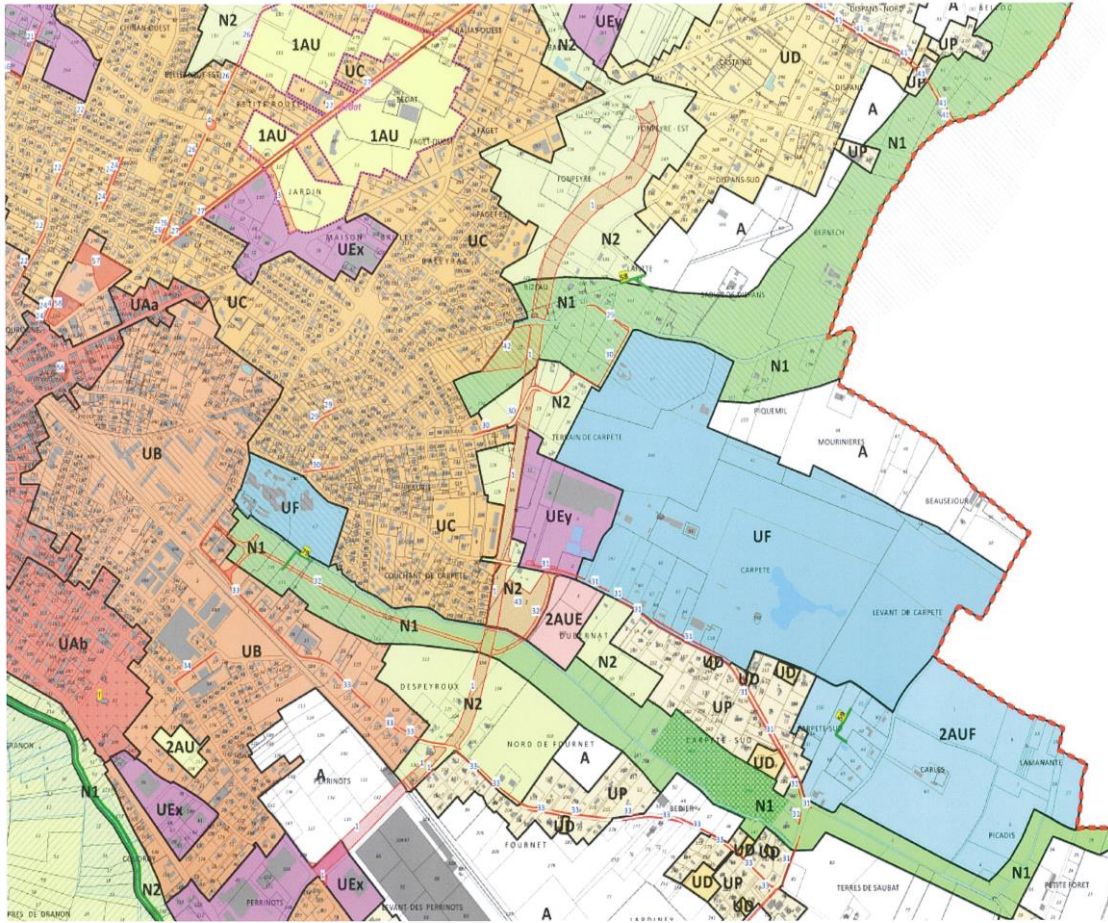
Les habitants se posent beaucoup de questions sur le tracé de la rocade et sur les différents aménagements qui pourraient voir le jour : (ex : emplacement rond-point / pont).

Même si le projet avance par le biais d'une vidéo réalisé par le CD 47, le concept est toujours d'actualité (réflexion en cours avec les habitants).

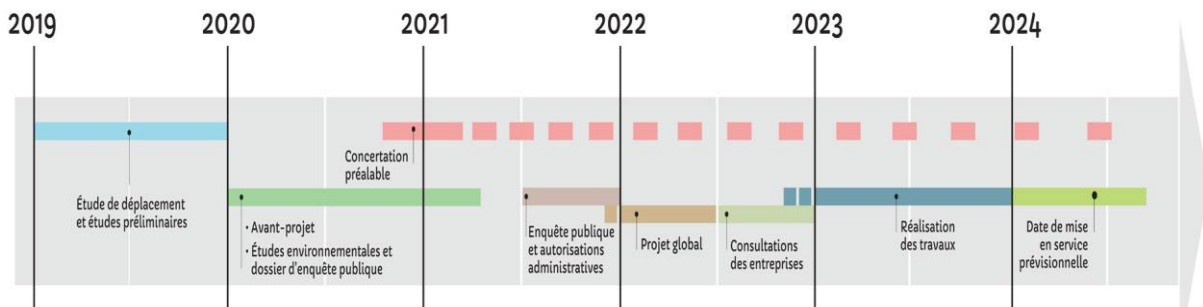
Lors de la réunion, nous avons pu informer les habitants du projet au travers de la vidéo du CD 47.

En complément, un résident s'est déplacé avec des plans couleurs qui a permis à l'assemblée de se concerter et de prendre une option sur le projet.

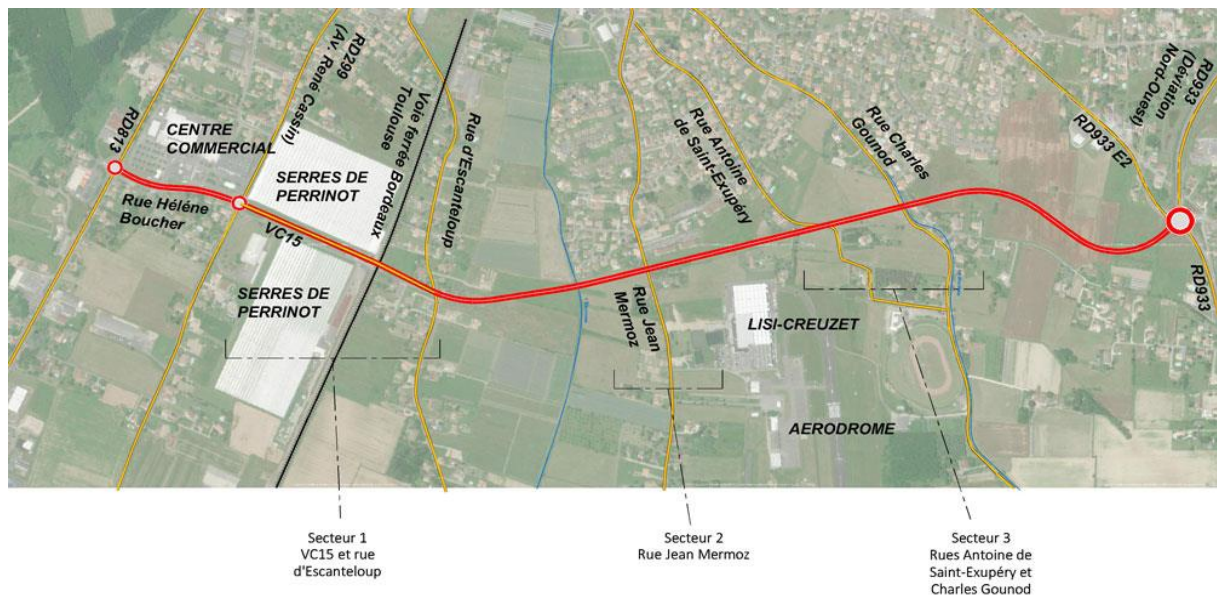
En effet, 2 variantes existent sur le concept et le choix des riverains est la variante 2 (rue Escanteloup avec un pont).



Programmation travaux



Projet tracé



3 - Animation

M. MARCHAND président de l'association « Les Marmandais du Levant » ainsi que son équipe d'habitants organisent 2 animations au sein du quartier :

- le samedi 25 juin : feu de la Saint Jean (place de Garrigues)
- le 14 octobre : vin chaud / châtaigne (place de Garrigues)

Mme VERDIER confirme une participation financière auprès de l'association.

4 - Entretien ruisseau Eaubonne

Lors de la précédente réunion , un habitant rappelle que le quartier est sujet aux inondations.

Cette même personne était en lien avec le service GEMAPI de la VGA en invoquant un danger futur si un entretien du ruisseau de l'Eaubonne n'était pas prévu.

De ce fait, un contact a été pris auprès du service GEMAPI.

La réponse du service est la suivante :

- « les travaux de restauration du lit de la rivière de l'Eaubonne sont prévus pour l'été 2024. »

Une autre approche sera faite auprès du service GEMAPI pour connaître le calendrier des travaux programmés.

5- Déplacement élèves collège – golf / incivilités routières rue Jean -Mermoz

Les riverains de la rue Jean Mermoz signalent le danger pour les collégiens qui se déplacent à pied pour rejoindre le golf. Le fait de ne pas avoir de trottoir est un danger certain pour ces enfants.

Un autre danger préoccupe les riverains de la rue Jean Mermoz, celui de la vitesse des automobilistes qui empruntent cet axe.

La cause : l'augmentation de la population sur le quartier, l'entreprise Lisi Creuzet avec une augmentation du trafic en lien avec ses employés de l'entreprise, les parents qui se dirigent vers le collège Jea Moulin

Une habitante propose des ralentisseurs ou bien des personnages en carton pour sensibiliser les conducteurs.

Les élus précisent qu'en dehors de l'agglomération, il ne peut y avoir de ralentisseur.

Il est à rappeler que le tracé et les aménagements de la rocade permettront de faire ralentir les automobilistes.

Après concertation entre élus et habitants, un courrier sera proposé à la signature du Maire puis sera envoyé à la direction de l'entreprise Lisi Creuzet ainsi qu'à l'établissement scolaire Jean Moulin, signifiant de respecter la limitation de vitesse.



6- Transport scolaire / transport réseau Evalys

Les habitants se plaignent de l'absence d'une ligne de ramassage sur le quartier.

Ils dénoncent le fait que le quartier n'est pas assez desservi par les réseaux de transport scolaires (CD 47) et par le réseau de transport Evalys (VGA) pour les habitants.

En réponse M. CARDOIT explique avoir rencontré les services concernés.

Une étude sera faite sur le terrain sur le bien-fondé de la demande.

Une fois la réflexion terminée et si elle est positive, un arrêt bus pourra être aménager à l'angle des rues Escanteloup et Jardiney.



7- Entretien des fossés / moustique tigre

Un habitant du quartier dénonce le fait que les fossés ne sont pas entretenus.

En réponse, les dates des passages de la faucardeuse ont été transmis à l'habitant.

L'assemblée interpelle les élus sur le phénomène des moustiques tigres.

Le problème provient de l'eau stagnante dans les fossés qui provoque l'évolution de ces insectes.

Faudrait-il inscrire au calendrier de la voirie de VGA un plan de curage des fossés ?



Plan conseils de quartiers

